



SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

183€ : LA SEGREGATION EST EN MARCHÉ

Suite à la conférence des métiers du 18 Février, mais surtout aux mobilisations historiques de notre secteur, le gouvernement a imposé une négociation pour octroyer « un complément de rémunération aux personnels socio-éducatifs ».

AXESS, syndicat employeur et une CFDT complice, ont signé l'accord du 2 mai 2022, accord **excluant encore une fois bon nombre de travailleuses et travailleurs du social et du médico-social** : SUD s'est opposé fermement à cet accord discriminant, tout comme CGT et FO !

CONTRE UN ACCORD INJUSTE ET DÉSHONORANT !

SUD Santé Sociaux a toujours défendu des valeurs d'équité, de justice et de solidarité.

Cet accord qui nous est proposé témoigne d'une volonté de ségrégation que nous condamnons :

SÉGRÉGATION SALARIALE : plus de 200 000 salarié-e-s restent exclu-e-s de cette mesure

SÉGRÉGATION SEXISTE : parmi ces 200 000 salarié-e-s, près de 90 % sont des femmes

SÉGRÉGATION DE CLASSE : les plus mal payé-e-s, les plus précaires, pourtant indispensables au bon fonctionnement de nos institutions, se trouvent une nouvelle fois méprisé-e-s, déconsidéré-e-s, nié-e-s.

MISE EN DANGER DES SALARIÉ-ES ET DES PUBLICS

Pour SUD Santé Sociaux, cet accord discriminatoire, outre son caractère éthiquement insoutenable, va aggraver davantage encore les conditions d'exercice déjà délétères de nos missions. Tous les métiers dans nos établissements participent à leur bon fonctionnement.

Au sein des mêmes services vont se côtoyer les heureux-ses (?) élu-e-s et les exclu-e-s méprisé-e-s !

NOUVEAU PAS VERS LA MARCHANDISATION

Cette exclusion des professions (administratives, techniques, de l'entretien, assistantes familiales...) vient s'appliquer aux secteurs les plus facilement externalisables. L'orientation vers la marchandisation de nos secteurs ne trompe personne. Les chantres des politiques libérales, des appels à projets et des Contrats à Impacts Sociaux y voient une aubaine.

DES NÉGOCIATIONS VERS UNE CONVENTION UNIQUE BIEN MAL ENGAGÉES

L'esprit de cet accord augure mal des prochaines négociations vers une convention unique. Il témoigne de la volonté du gouvernement, soutenu par les signataires de cet accord, d'accentuer la concurrence entre salariés, de la division et du chacun pour soi. L'aspect « méritocratique » des premières ébauches de propositions vont dans le même sens.

Cette orientation idéologique est diamétralement opposée aux principes qui ont construit et ont guidé le travail social depuis toujours. Principes que, déterminé-e-s, nous, SUD continuerons de défendre.

RÉSISTANCE !

Les 31 mai et 1^{er} Juin, SUD Santé Sociaux 49-53 soutient et s'associe à l'appel lancé par les Rencontres Nationales du Travail Social en Lutte, pour 2 jours de grève et de mobilisation partout en France.



SUD SANTE SOCIAUX 49-53 appelle à rejoindre la

MANIFESTATION LE 31 MAI
à 10H30 à NANTES

Place du Commerce – croisement des Tram

Contactez-nous au [0667974249](tel:0667974249) avant le 27 mai
pour réserver votre place dans le bus
Angers départ 9h - retour vers 16h

Laval : contactez-nous!